AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
☎ 95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 110
du 23. Novembre 1987

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant : J.C. COQUET
Abonnement Annuel : à
Régisseur de Recettes
Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD
ISSN
C7 39 - 9633

LA LUTTE CONTRE LES POURRIDIES

Disons d'emblée qu'il n'existe pas encore de méthodes efficaces de lutte contre les pourridiés. Ces difficultés sont à rechercher dans leurs caractéristiques propres :

- Ce sont des maladies à évolution lente et à symptômes tardifs : lorsque les dégâts apparaissent, il est souvent trop tard pour intervenir.

- Ce sont des maladies provoquées par des champignons du sol : atteindre le parasite dans tout le systéme racinaire et le collet au bon stade de développement et au bon moment pose des problémes scientifiques, pratiques et économiques difficiles à résoudre

METHODES DE LUTTE

La lutte préventive

* la lutte culturale

Des précautions faciles et peu coûteuses à mettre en oeuvre :

- Ne planter que des espéces **bien adaptées au climat et aux sols** de la région, ainsi que des plants **sains et vigoureux.**
- Favoriser la végétation et la vigueur des arbres par des **apports de fertilisants**, en évitant les blessures...
- **Mélanger,** au sein des parcs ou des périmètres forestiers, les **essences feuillues et résineuses** puisque les espéces présentent des sensibilités différentes aux pourridiés.

* La lutte chimique préventive

Elle est d'une efficacité difficile a apprécier. Elle peut être envisagée :

- **Par badigeonnage des souches d'arbres abattus** avec l'un des produits suivants :
  . **nitrite de sodium** en solution aqueuse à 10 %
  . **Urée** en solution à 20 %.

P.24

Ces produits agissent comme **écran** vis à vis de la germination des organes infectieux, par **toxicité** pour les pourridiés ou bien encore par une **stimulation de certains champignons sacrophytes antagonistes** des parasites (Exemple : le nitrite de sodium favorise les **trichoderma** et les penicillium qui, par leur croissance rapide, peuvent arrêter la colonisation des souches par Heterobasidion annosum).

- **Par dévitalisation des souches** avec l'un des produits suivants :

- DEBROUSSAILLANT CP 750	(AGRIPHYT)	100 ml de produit commercial/5 l d'eau
- 1 C DEBROUSSAILLES	(CLAUSE)	20 ml de produit commercial/5 l d'eau
- PHYTOCIDE	(TRUFFAUT)	500 g de produit commercial/5 l d'eau
- DEBROUSSAILLANT POUDRE	(VILMORIN)	10 g de p.c / tranche de 5 cm de diamètre
- SYLVANOX	(LA QUINOLEINE)	25 ml de produit commercial/1,5 l d'eau



Moins de 8 jours aprés l'abattage, ménager des trous dans la section, perpendiculairement à celle-ci et y verser l'un des produits énumérés ci-dessus.

Les trous, qui auront 1 à 2 cm de diamètre et qui seront disposés en quadrillé tous les 10 cm dans la souche, seront remplis avec l'un des produits dévitalisants cités.

2 - La lutte curative

Elle vise a éradiquer les pourridiés présents dans le sol aprés l'arrachage des plants atteints et avant la replantation.

Des essais de désinfection du sol au bromure de méthyle, utilisé à 100 g de matière active/ m², ont permis d'enregistrer de bons résultats sur armillaires et sur Heterobasidion annosum. Ces traitements ne sont envisageables, en raison de leur coût, qu'en pépinière ou dans les espaces verts des périphéries des zones urbaines et des lotissements.

3 - Perspectives d'avenir

Des essais de lutte chimique préventive ou curative sont actuellement en cours. Des études dans les domaines de lutte biologique (utilisation de champignons antagonistes), lutte physique (emploi de micro-ondes), lutte culturale, lutte génétique sont également menées.

De grands progrés restent à réaliser dans la mise au point de méthodes de lutte. Celles-ci ne seront efficaces que lorsqu'elles permettront de stopper ou d'éradiquer la maladie sur l'arbre infecté sans toucher à l'intégrité physique de celui-ci.

==========================